

Conseil Général



Calvados



COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le mardi 24 mai 2011

Fermeture de la maison de retraite de Tilly-sur-Seulles LES RESIDANTS SONT TOUS RELOGES

A la suite de la fermeture provisoire de la Maison de retraite « Le Beau site » de Tilly-sur-Seulles le 9 mai dernier, les 18 résidents ont été relogés dans d'autres établissements de la Région.

L'ensemble des résidents a été pris en charge et accompagné par les services de l'ARS et du Conseil Général du Calvados, afin d'être relogé, aussi vite que possible, dans d'autres établissements dans le meilleur respect de leur choix et de celui de leurs familles.

Dès le 17 mai, les 18 résidents avaient intégré les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) d'Argences, de Bayeux, de Caen, de Courseulles sur Mer, de Douvres la Délivrande, d'Ellon, de Grainville sur Odon, de Verson et de Villers-Bocage.

L'arrêté préfectoral de fermeture totale et définitive de la maison de retraite a été signé le 23 mai 2011.

Contact

Claire Le Privé, responsable communication externe

T. 02 31 70 97 67 / Courriel : claire.le-privé@ars.sante.fr